

Compte-rendu de la Séance plénière du **mardi 5 décembre 2006** – Moûtiers

Présents :

ANDRE Bernard- BARGEOT Philippe – BEGUIN Henri – BERGERI Jean Paul – BONNEFOY Joseph – BORLET Jacky – BOULAY Nadège – DESCHAMPS Patrice -DESCHAMPS-BERGER Marc – EMPEREUR Chantal – FORAT Pierre – FOURMAINTRAUX André - GSELL Bernard - JANNOT Dominique- LEROY-CAMPLAN Armelle - LIONS Anne-Sophie – MACHET Alain – MOIRON Stéphane – MONNERET Jean Yves – PINCK René - PONCET Bernard – VORGER Robert- ASPORD Maryline.

Excusés :

SCHILLING Claude – NANTET Gilles – VINCENT Pierre – CHAPUIS Bernard – COSTE Marie Hélène – QUEST Jean François - BAZIN Jean-Louis – BOUVIER-THEATE Muriel - ARPIN-PONT Marc – BOULET Patrick - GIRARD Agnés –MATTIS Guy – PONCET Philippe - PRIEUR André –

COMPTE RENDU

Alain Machet, Président du Conseil local de développement, accueille les participants.

Le compte-rendu de la séance du 7 novembre est adopté sans remarque particulière.

Il propose les thèmes suivants pour les prochaines séances plénières : tourisme d'été et aménagement commercial (janvier - février), puis PSADER (mars).

Alain Machet rappelle également la proposition du CLD du Bassin d'Albertville d'organiser une rencontre commune entre les deux CLD, sur le sujet des transports.

Alain Machet rend compte des deux réunions où il représentait le CLD : le Comité de pilotage du CDRA-CTS de l'APTV et l'Association des maires de Tarentaise-Vanoise. Il y a fait part de l'Avis rendu par le CLD sur la Charte de territoire. A sa question sur la prise en compte par l'APTV de cet Avis, Alain Machet indique que le Président a assuré que l'APTV en tiendrait compte. Hervé Gaymard a également proposé d'organiser prochainement une rencontre entre membres du CLD et élus de l'APTV.

Présentation du diagnostic de l'agriculture en Tarentaise-Vanoise

Alain Machet donne la parole à Bernard Poncet, en rappelant que cette séance est la première consacrée à l'agriculture. La suivante sera consacrée au plan d'actions du PSADER (en cours d'élaboration au sein

d'un Comité de pilotage spécifique organisé par l'APTV), qui couvre également le développement rural, la forêt...

Bernard Poncet, technicien de la Chambre d'Agriculture, animateur du GEDA Moûtiers-Bozel, et Patrice Deschamps, Président du GEDA, ont présenté le diagnostic de l'agriculture en Tarentaise-Vanoise, support du PSADER.

Le diaporama présenté par Bernard Poncet est disponible sur demande au secrétariat du CLD.

Une vidéo, réalisée dans le cadre du programme IMALP a également été projetée.

Débats

Bernard Gsell fait état de l'expérience de la commune d'Aime en matière de lutte contre l'enfrichement, en précisant que ce qui est entretenu doit ensuite être exploité par l'agriculture.

Le Beaufort représente une production de 4200 T dont 70% sont vendus hors de la Savoie. La crainte de voir disparaître à terme (dans les 6 ans) les quotas et donc voir s'imposer le prix mondial du lait (1/3 du prix actuel du lait vendu pour le Beaufort) est réelle. Patrice Deschamps souligne qu'il y a une chance de s'en sortir en valorisant encore mieux le produit de niche qu'est le Beaufort. Il reconnaît cependant que le prix du Beaufort dépend aussi du prix des fromages comparables commercialisés en France.

Alain Machet s'interroge sur les similitudes éventuelles de la situation dans les autres pays de l'arc alpin. Bernard Poncet indique que les interventions publiques restent encore plus fortes dans les autres pays. Robert Vorger souligne que le salut du Beaufort et de l'agriculture de montagne passe en effet par la qualité des produits, leur certification, mais aussi par une véritable politique européenne... aujourd'hui mise à mal, suite au rejet par la France du projet de constitution européenne. Bernard Poncet estime également que le poids de la France en Europe a diminué, minimisant ainsi le poids de l'agriculture de montagne dans les politiques européennes.

Bernard Poncet souligne également le recul programmé du budget agricole au niveau de l'Union Européenne (30% du total du budget européen dans 5 ans contre plus de 55% il y a quelques années). Patrice Deschamps rappelle également que l'agriculture en montagne engendre des coûts d'exploitation très supérieurs à ceux des autres régions (insémination, coût du fourrage supérieur de 50% à celui du fourrage extérieur coût du transport en Tarentaise inclus...)

Robert Vorger souligne la nécessaire solidarité entre acteurs locaux, agriculteurs et collectivités locales en tête, notamment pour répondre aux enjeux du tourisme de demain à l'échelle des deux Savoie (*Savoie Mont-Blanc*).

Bernard Poncet souligne que l'agriculture de Tarentaise ne réclame pas des subventions mais recherche prioritairement une meilleure adaptation des exploitations, une meilleure valorisation des produits agricoles auprès des touristes et une gestion commune du foncier et du paysage avec les autres acteurs du territoire.

Alain Machet retient l'enjeu de la transmission des exploitations, et s'interroge sur l'intérêt de développer encore plus les GAEC. Patrice Deschamps souligne la résistance d'exploitants pas encore prêts à mettre en commun leur outil de production, tout en ayant conscience de la nécessité de mobiliser des moyens plus importants pour s'adapter. Il souligne également la contradiction de l'évolution actuelle : l'agrandissement pousse les agriculteurs à plus d'individualisme, alors que justement la mutualisation des moyens (CUMA, coopératives...) a été le support de la réussite du Beaufort depuis 20 ans.

Bernard André exprime ses craintes de voir régresser la qualité du Beaufort, en confondant modernisation et industrialisation. Sur ce point, Patrice Deschamps assure que la qualité moyenne du produit ne régresse pas, au contraire. On peut cependant admettre une certaine uniformisation, conforme aux attentes de la grande distribution (qui représente les 2/3 des débouchés).

Patrice Deschamps apporte aussi des précisions sur les compléments (les "croquettes") apportés au troupeau : très réglementés par le cahier des charges et très surveillés, ces apports ne représentent pas plus de 10% de l'alimentation du bétail sur une année (et 30% maximum de la ration en hiver). Et ces compléments sont composés de matières premières saines. En contrepartie, Patrice Deschamps rappelle que ces apports limités ont permis de doubler le litrage produit par bête, rendant les exploitations laitières viables.

Bernard Poncet estime que les contraintes appliquées au Beaufort sont les plus fortes parmi tous les fromages et qu'elles sont insuffisamment valorisées auprès du public, notamment en Tarentaise.

Alain Machet souligne que le problème de communication en Tarentaise est plus large : il repose sur une méconnaissance globale de la réalité agricole.

Anne-Sophie Lyons s'interroge sur la quasi-absence de diversification des exploitations agricoles en Tarentaise (une spécificité). Patrice Deschamps souligne que la diversification se fait d'abord par la recherche d'un emploi extérieur à l'exploitation (40% des agriculteurs dits professionnels sont pluriactifs). De plus, étant donné le rythme intense des saisons pour beaucoup d'exploitants, l'été représente la seule saison où ils peuvent souffler. Ils ne sont donc pas forcément prêts à s'investir pour accueillir les touristes à cette même période. Bernard Poncet précise également que les bêtes sont souvent absentes de l'exploitation durant l'été : comment faire de l'accueil sans avoir sous la main le produit d'appel ? Il précise également que les agriculteurs ne possèdent qu'une dizaine de gîtes sur les 500 proposés en Tarentaise. Il rappelle également l'arrêt, faute de rémunération suffisante, d'un très bon produit touristique estival "le sentier des alpagistes" mis en place sur le Versant du soleil.

Les responsables agricoles restent prudents sur la pertinence du développement de l'élevage caprin en Tarentaise, beaucoup d'exploitations rencontrant des difficultés importantes, même si la Savoie importe 80% de sa consommation de fromages de chèvre.

Alain Machet remercie les intervenants et donne rendez-vous aux participants à la prochaine séance plénière sur un des deux thèmes retenus (tourisme d'été ou aménagement commercial).

Attention !

Prochaine séance plénière le **mardi 6 février** (et non le 16 janvier).